

Contact

Direction Commerciale Régionale

Direction Commerciale Régionale
TSA 91413
44379 NANTES CEDEX 3

e-mail : edfmmo@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 84 (service gratuit + prix d'appel)

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

FLX08700330100136-07SGI01

M LAVERGNE PHILIPPE
CST M LAVERGNE PHILIPPE
LIEU DIT FAYFOL
GAEC LES BARRIERES
46120 LABATHUDE

Facture du 28/03/2025
n° 10223274886



Electricité

Montant Hors TVA	158,72 €
Montant TVA (payée sur les débits)	22,09 €
Facture TTC	180,81 €

Montant total à payer (TTC) 180,81 €

à régler avant le 14/04/2025

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 13,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 28/05/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 27/04/2025

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 7211325032
Compte commercial : 1-1AQH-3280

Informations du Gestionnaire de Facture
SIREN : 393265863

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Sortie de Tarif

Nom du client

M LAVERGNE PHILIPPE

Lieu de consommation

Référence achèvement : 23457163521874
LIEU DIT FAYFOL
46120 LABATHUDE

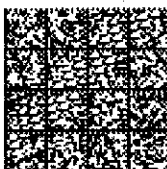
Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

FR47EDF001007
TIP519272113250327213400599032803

M LAVERGNE PHILIPPE
CST M LAVERGNE
PHILIPPE
LIEU DIT FAYFOL GAEC LES
BARRIERES
46120 LABATHUDE

TIPSEPA

Montant en euros
180,81



IBAN

JOIGNEZ UN RIB MERCI

DATE

SIGNATURE

927211325032721340059903

EDF

ENTREPRISES

87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

102232748861

001583280341 88927211325032721340059903924151

18081